



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02546

Numéro SIREN : 501 382 576

Nom ou dénomination : VOL-V SOLAR

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2017 sous le numéro de dépôt 14965

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

KORUS CONSULTANTS - EXPERTISES
COMPTABLES

1350 av Albert Einstein
PAT du Millénaire - Bât 2
34000 MONTPELLIER

V/REF :

N/REF : 2007 B 2546 / 2017-B-14965

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 24/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Rapport du commissaire aux comptes

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 28/04/2017

Concernant la société

VOL-V SOLAR

Société par actions simplifiée

1350 avenue albert einstein

pat bat 2

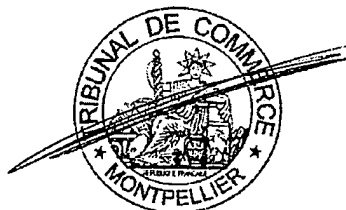
34000 MONTPELLIER

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-14965 le 24/08/2017

R.C.S. MONTPELLIER 501 382 576 (2007 B 2546)

Fait à MONTPELLIER le 24/08/2017,

LE GREFFIER



0 + 8 2546

24 AOUT 2017

14963

VOL V SOLAR

1350 AV ALBERT EINSTEIN PAT DU MILLENAIRE 34000 MONTPELLIER

10/04/2017

Liasse 17 IS RN

certifié en
le président

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		VOL V SOLAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		1350 AV ALBERT EINSTEIN PAT DU MILLENAIRE BAT II 34000 MONTPELLIER		Exercice N clos le		12	
Numéro SIRET *		50138257600012		Néant ☐			
				Exercice N clos le		31122016	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE		100	
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ		100		BK	
						100	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		152 184	
	Autres créances (3)	BZ		CA		12 269	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valuers mobilières de placement (dont actions propres : (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100) (101) (102) (103) (104) (105) (106) (107) (108) (109) (110) (111) (112) (113) (114) (115) (116) (117) (118) (119) (120) (121) (122) (123) (124) (125) (126) (127) (128) (129) (130) (131) (132) (133) (134) (135) (136) (137) (138) (139) (140) (141) (142) (143) (144) (145) (146) (147) (148) (149) (150) (151) (152) (153) (154) (155) (156) (157) (158) (159) (160) (161) (162) (163) (164) (165) (166) (167) (168) (169) (170) (171) (172) (173) (174) (175) (176) (177) (178) (179) (180) (181) (182) (183) (184) (185) (186) (187) (188) (189) (190) (191) (192) (193) (194) (195) (196) (197) (198) (199) (200) (201) (202) (203) (204) (205) (206) (207) (208) (209) (210) (211) (212) (213) (214) (215) (216) (217) (218) (219) (220) (221) (222) (223) (224) (225) (226) (227) (228) (229) (230) (231) (232) (233) (234) (235) (236) (237) (238) (239) (240) (241) (242) (243) (244) (245) (246) (247) (248) (249) (250) (251) (252) (253) (254) (255) (256) (257) (258) (259) (260) (261) (262) (263) (264) (265) (266) (267) (268) (269) (270) (271) (272) (273) (274) (275) (276) (277) (278) (279) (280) (281) (282) (283) (284) (285) (286) (287) (288) (289) (290) (291) (292) (293) (294) (295) (296) (297) (298) (299) (300) (301) (302) (303) (304) (305) (306) (307) (308) (309) (310) (311) (312) (313) (314) (315) (316) (317) (318) (319) (320) (321) (322) (323) (324) (325) (326) (327) (328) (329) (330) (331) (332) (333) (334) (335) (336) (337) (338) (339) (340) (341) (342) (343) (344) (345) (346) (347) (348) (349) (350) (351) (352) (353) (354) (355) (356) (357) (358) (359) (360) (361) (362) (363) (364) (365) (366) (367) (368) (369) (370) (371) (372) (373) (374) (375) (376) (377) (378) (379) (380) (381) (382) (383) (384) (385) (386) (387) (388) (389) (390) (391) (392) (393) (394) (395) (396) (397) (398) (399) (400) (401) (402) (403) (404) (405) (406) (407) (408) (409) (410) (411) (412) (413) (414) (415) (416) (417) (418) (419) (420) (421) (422) (423) (424) (425) (426) (427) (428) (429) (430) (431) (432) (433) (434) (435) (436) (437) (438) (439) (440) (441) (442) (443) (444) (445) (446) (447) (448) (449) (450) (451) (452) (453) (454) (455) (456) (457) (458) (459) (460) (461) (462) (463) (464) (465) (466) (467) (468) (469) (470) (471) (472) (473) (474) (475) (476) (477) (478) (479) (480) (481) (482) (483) (484) (485) (486) (487) (488) (489) (490) (491) (492) (493) (494) (495) (496) (497) (498) (499) (500) (501) (502) (503) (504) (505) (506) (507) (508) (509) (510) (511) (512) (513) (514) (515) (516) (517) (518) (519) (520) (521) (522) (523) (524) (525) (526) (527) (528) (529) (530) (531) (532) (533) (534) (535) (536) (537) (538) (539) (540) (541) (542) (543) (544) (545) (546) (547) (548) (549) (550) (551) (552) (553) (554) (555) (556) (557) (558) (559) (560) (561) (562) (563) (564) (565) (566) (567) (568) (569) (570) (571) (572) (573) (574) (575) (576) (577) (578) (579) (580) (581) (582) (583) (584) (585) (586) (587) (588) (589) (590) (591) (592) (593) (594) (595) (596) (597) (598) (599) (600) (601) (602) (603) (604) (605) (606) (607) (608) (609) (610) (611) (612) (613) (614) (615) (616) (617) (618) (619) (620) (621) (622) (623) (624) (625) (626) (627) (628) (629) (630) (631) (632) (633) (634) (635) (636) (637) (638) (639) (640) (641) (642) (643) (644) (645) (646) (647) (648) (649) (650) (651) (652) (653) (654) (655) (656) (657) (658) (659) (660) (661) (662) (663) (664) (665) (666) (667) (668) (669) (670) (671) (672) (673) (674) (675) (676) (677) (678) (679) (680) (681) (682) (683) (684) (685) (686) (687) (688) (689) (690) (691) (692) (693) (694) (695) (696) (697) (698) (699) (700) (701) (702) (703) (704) (705) (706) (707) (708) (709) (710) (711) (712) (713) (714) (715) (716) (717) (718) (719) (720) (721) (722) (723) (724) (725) (726) (727) (728) (729) (730) (731) (732) (733) (734) (735) (736) (737) (738) (739) (740) (741) (742) (743) (744) (745) (746) (747) (748) (749) (750) (751) (752) (753) (754) (755) (756) (757) (758) (759) (760) (761) (762) (763) (764) (765) (766) (767) (768) (769) (770) (771) (772) (773) (774) (775) (776) (777) (778) (779) (780) (781) (782) (783) (784) (785) (786) (787) (788) (789) (790) (791) (792) (793) (794) (795) (796) (797) (798) (799) (800) (801) (802) (803) (804) (805) (806) (807) (808) (809) (810) (811) (812) (813) (814) (815) (816) (817) (818) (819) (820) (821) (822) (823) (824) (825) (826) (827) (828) (829) (830) (831) (832) (833) (834) (835) (836) (837) (838) (839) (840) (841) (842) (843) (844) (845) (846) (847) (848) (849) (850) (851) (852) (853) (854) (855) (856) (857) (858) (859) (860) (861) (862) (863) (864) (865) (866) (867) (868) (869) (870) (871) (872) (873) (874) (875) (876) (877) (878) (879) (880) (881) (882) (883) (884) (885) (886) (887) (888) (889) (890) (891) (892) (893) (894) (895) (896) (897) (898) (899) (900) (901) (902) (903) (904) (905) (906) (907) (908) (909) (910) (911) (912) (913) (914) (915) (916) (917) (918) (919) (920) (921) (922) (923) (924) (925) (926) (927) (928) (929) (930) (931) (932) (933) (934) (935) (936) (937) (938) (939) (940) (941) (942) (943) (944) (945) (946) (947) (948) (949) (950) (951) (952) (953) (954) (955) (956) (957) (958) (959) (960) (961) (962) (963) (964) (965) (966) (967) (968) (969) (970) (971) (972) (973) (974) (975) (976) (977) (978) (979) (980) (981) (982) (983) (984) (985) (986) (987) (988) (989) (990) (991) (992) (993) (994) (995) (996) (997) (998) (999) (1000) (1001) (1002) (1003) (1004) (1005) (1006) (1007) (1008) (1009) (1010) (1011) (1012) (1013) (1014) (1015) (1016) (1017) (1018) (1019) (1020) (1021) (1022) (1023) (1024) (1025) (1026) (1027) (1028) (1029) (1030) (1031) (1032) (1033) (1034) (1035) (1036) (1037) (1038) (1039) (1040) (1041) (1042) (1043) (1044) (1045) (1046) (1047) (1048) (1049) (1050) (1051) (1052) (1053) (1054) (1055) (1056) (1057) (1058) (1059) (1060) (1061) (1062) (1063) (1064) (1065) (1066) (1067) (1068) (1069) (1070) (1071) (1072) (1073) (1074) (1075) (1076) (1077) (1078) (1079) (1080) (1081) (1082) (1083) (1084) (1085) (1086) (1087) (1088) (1089) (1090) (1091) (1092) (1093) (1094) (1095) (1096) (1097) (1098) (1099) (1100) (1101) (1102) (1103) (1104) (1105) (1106) (1107) (1108) (1109) (1110) (1111) (1112) (1113) (1114) (1115) (1116) (1117) (1118) (1119) (1120) (1121) (1122) (1123) (1124) (1125) (1126) (1127) (1128) (1129) (1130) (1131) (1132) (1133) (1134) (1135) (1136) (1137) (1138) (1139) (1140) (1141) (1142) (1143) (1144) (1145) (1146) (1147) (1148) (1149) (1150) (1151) (1152) (1153) (1154) (1155) (1156) (1157) (1158) (1159) (1160) (1161) (1162) (1163) (1164) (1165) (1166) (1167) (1168) (1169) (1170) (1171) (1172) (1173) (1174) (1175) (1176) (1177) (1178) (1179) (1180) (1181) (1182) (1183) (1184) (1185) (1186) (1187) (1188) (1189) (1190) (1191) (1192) (1193) (1194) (1195) (1196) (1197) (1198) (1199) (1200) (1201) (1202) (1203) (1204) (1205) (1206) (1207) (1208) (1209) (1210) (1211) (1212) (1213) (1214) (1215) (1216) (1217) (1218) (1219) (1220) (1221) (1222) (1223) (1224) (1225) (1226) (1227) (1228) (1229) (1230) (1231) (1232) (1233) (1234) (1235) (1236) (1237) (1238) (1239) (1240) (1241) (1242) (1243) (1244) (1245) (1246) (1247) (1248) (1249) (1250) (1251) (1252) (1253) (1254) (1255) (1256) (1257) (1258) (1259) (1260) (1261) (1262) (1263) (1264) (1265) (1266) (1267) (1268) (1269) (1270) (1271) (1272) (1273) (1274) (1275) (1276) (1277) (1278) (1279) (1280) (1281) (1282) (1283) (1284) (1285) (1286) (1287) (1288) (1289) (1290) (1291) (1292) (1293) (1294) (1295) (1296) (1297) (1298) (1299) (1300) (1301) (1302) (1303) (1304) (1305) (1306) (1307) (1308) (1309) (1310) (1311) (1312) (1313) (1314) (1315) (1316) (1317) (1318) (1319) (1320) (1321) (1322) (1323) (1324) (1325) (1326) (1327) (1328) (1329) (1330) (1331) (1332) (1333) (1334) (1335) (1336) (1337) (1338) (1339) (1340) (1341) (1342) (1343) (1344) (1345) (1346) (1347) (1348) (1349) (1350) (1351) (1352) (1353) (1354) (1355) (1356) (1357) (1358) (1359) (1360) (1361) (1362) (1363) (1364) (1365) (1366) (1367) (1368) (1369) (1370) (1371) (1372) (1373) (1374) (1375) (1376) (1377) (1378) (1379) (1380) (1381) (1382) (1383) (1384) (1385) (1386) (1387) (1388) (1389) (1390) (1391) (1392) (1393) (1394) (1395) (1396) (1397) (1398) (1399) (1400) (1401) (1402) (1403) (1404) (1405) (1406) (1407) (1408) (1409) (1410) (1411) (1412) (1413) (1414) (1415) (1416) (1417) (1418) (1419) (1420) (1421) (1422) (1423) (1424) (1425) (1426) (1427) (1428) (1429) (1430) (1431) (1432) (1433) (1434) (1435) (1436) (1437) (1438) (1439) (1440) (1441) (1442) (1443) (1444) (1445) (1446) (1447) (1448) (1449) (1450) (1451) (1452) (1453) (1454) (1455) (1456) (1457) (1458) (1459) (1460) (1461) (1462) (1463) (1464) (1465) (1466) (1467) (1468) (1469) (1470) (1471) (1472) (1473) (1474) (1475) (1476) (1477) (1478) (1479) (1480) (1481) (1482) (1483) (1484) (1485) (1486) (1487) (1488) (1489) (1490) (1491) (1492) (1493) (1494) (1495) (1496) (1497) (1498) (1499) (1500) (1501) (1502) (1503) (1504) (1505) (1506) (1507) (1508) (1509) (1510) (1511) (1512) (1513) (1514) (1515) (1516) (1517) (1518) (1519) (1520) (1521) (1522) (1523) (1524) (1525) (1526) (1527) (1528) (1529) (1530) (1531) (1532) (1533) (1534) (1535) (1536) (1537) (1538) (1539) (1540) (1541) (1542) (1543) (1544) (1545) (1546) (1547) (1548) (1549) (1550) (1551) (1552) (1553) (1554) (1555) (1556) (1557) (1558) (1559) (1560) (1561) (1562) (1563) (1564) (1565) (1566) (1567) (1568) (1569) (1570) (1571) (1572) (1573) (1574) (1575) (1576) (1577) (1578) (1579) (1580) (1581) (1582) (1583) (1584) (1585) (1586) (1587) (1588) (1589) (1590) (1591) (1592) (1593) (1594) (1595) (1596) (1597) (1598) (1599) (1600) (1601) (1602) (1603) (1604) (1605) (1606) (1607) (1608) (1609) (1610) (1611) (1612) (1613) (1614) (1615) (1616) (1617) (1618) (1619) (1620) (1621) (1622) (1623) (1624) (1625) (1626) (1627) (1628) (1629) (1630) (1631) (1632) (1633) (1634) (1635) (1636) (1637) (1638) (1639) (1640) (1641) (1642) (1643) (1644) (1645) (1646) (1647) (1648) (1649) (1650) (1651) (1652) (1653) (1654) (1655) (1656) (1657) (1658) (1659) (1660) (1661) (1662) (1663) (1664) (1665) (1666) (1667) (1668) (1669) (1670) (1671) (1672) (1673) (1674) (1675) (1676) (1677) (1678) (1679) (1680) (1681) (1682) (1683) (1684) (1685) (1686) (1687) (1688) (1689) (1690) (1691) (1692) (1693) (1694) (1695) (1696) (1697) (1698) (1699) (1700) (1701) (1702) (1703) (1704) (1705) (1706) (1707) (1708) (1709) (1710) (1711) (1712) (1713) (1714) (1715) (1716) (1717) (1718) (1719) (1720) (1721) (1722) (1723) (1724) (1725) (1726) (1727) (1728) (1729) (1730) (1731) (1732) (1733) (1734) (1735) (1736) (1737) (1738) (1739) (1740) (1741) (1742) (1743) (1744) (1745) (1746) (1747) (1748) (1749) (1750) (1751) (1752) (1753) (1754) (1755) (1756) (1757) (1758) (1759) (1760) (1761) (1762) (1763) (1764) (1765) (1766) (1767) (1768) (1769) (1770) (1771) (1772) (1773) (1774) (1775) (1776) (1777) (1778) (1779) (1780) (1781) (1782) (1783) (1784) (1785) (1786) (1787) (1788) (1789) (1790) (1791) (1792) (1793) (1794) (1795) (1796) (1797) (1798) (1799) (1800) (1801) (1802) (1803) (1804) (1805) (1806) (1807) (1808) (1809) (1810) (1811) (1812) (1813) (1814) (1815) (1816) (1817) (1818) (1819) (1820) (1821) (1822) (1823) (1824) (1825) (1826) (1827) (1828) (1829) (1830) (1831) (1832) (1833) (1834) (1835) (1836) (1837						

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		VOL V SOLAR		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 520 000...)	DA	520 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	52 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ E1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ E1)	DG	100 000		
	Report à nouveau	DH	(520 515)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(100 474)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	51 011	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN	123 165		
	TOTAL (III)	DO	123 165		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DÉTTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs ☐ E1)	DV	24 648		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 580		
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 350		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	79 578		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	253 755		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	79 578			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général de l'impôt).

Désignation de l'entreprise : VOL V SOLAR

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	108 218	FI	123 218
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	108 218	FK	15 000
					FL
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA
			dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		VOL V SOLAR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	20 603		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	76 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	96 603		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	83 051		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	20 803		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	103 854		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(7 251)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	260 476		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	360 950		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(100 474)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
		Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 297	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
REPRISE PROVISION POUR RISQUES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		76 000	
PENALITES VERSEE A UN TIERS		83 050				
CESSION D'ACTIFS		20 802	20 602			
(6)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 253 754,53 E.

Le résultat net comptable est une perte de 100 473,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/04/2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a intégré au 01/01/2010 le groupe fiscal constitué autour de la société mère Vol-V. Cette convention prévoit que chaque Société Intégrée verse à la Société Intégrante, au titre de sa contribution à l'impôt, une somme égale à l'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

En cas de déficit, la Société Intégrée concernée reçoit à titre définitif de la Société Intégrante une subvention d'un montant égal à l'économie d'impôt réalisée par le groupe.

Dans le cadre de cette convention, la société Vol-V Solar a fait bénéficier le groupe d'une subvention relative à l'impôt d'un montant de 0 €.

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant pour lequel la société est solidaire : 0 €

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant qui aurait été supporté en cas d'absence d'intégration fiscale : 0 €

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 1089 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement 100 %

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 100 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 453		5 453	
Immobilisations corporelles	35 243	2 973	38 216	
Immobilisations financières	10 303		10 202	100
TOTAL	51 000	2 973	53 871	100

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 754	264	5 017	
Immobilisations corporelles	22 982	2 658	25 640	
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	27 736	2 922	30 657	

Etat des créances = 164 453 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	164 453	164 453	
TOTAL	164 453	164 453	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	197 079		197 079		
Comptes de tiers	105 000		105 000		
Comptes financiers					
TOTAL	302 079		302 079		

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 597 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 597
Disponibilités	
TOTAL	5 597

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 520 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	520000	1,00	520 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	520000	1,00	520 000

Provisions = 76 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	76 000		760 000		76 000
TOTAL	76 000		760 000		76 000

Etat des dettes = 79 578 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	24 648	24 648		
Fournisseurs	27 580	11 712		
Dettes fiscales & sociales	27 350	27 350		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	79 578	63 710		

Charges à payer par postes du bilan = 7 588 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 916
Dettes fiscales & sociales	1 672
Autres dettes	
TOTAL	7 588

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 123 218 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	116 407	94,47 %
Produits des activités annexes	6 811	5,53 %
TOTAL	123 218	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 597 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits à recevoir(448700)	5 597
TOTAL	5 597

Charges à payer = 7 588 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	5 916
TOTAL	5 916

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prime interressement(428400)	1 350
Org.soc. autres charges à payer(438600)	108
Taxe d'apprentissage(448620)	214
TOTAL	1 672

AB 2546

24 AOUT 2017

149656127



**AXIOME
AUDIT & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MONTPELLIER 34965

215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2

Tél. : 04 99 54 24 60

Fax : 04 99 54 24 61

auditetstrategie@axiomeassociés.fr

SASU VOL V SOLAR
1350, Avenue Albert Einstein
34000 MONTPELLIER

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2016**





**AXIOME
AUDIT & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MONTPELLIER 34965

215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2

Tél. : 04 99 54 24 60

Fax : 04 99 54 24 61

auditetstrategie@axiomeassociés.fr

SASU VOL V SOLAR

1350, Avenue Albert Einstein

34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**



**AXIOME
AUDIT & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MONTPELLIER 34965

215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2

Tél. : 04 99 54 24 60

Fax : 04 99 54 24 61

auditetstrategie@axiomeassociés.fr

SASU VOL V SOLAR
1350, Avenue Albert Einstein

34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SASU VOL V SOLAR tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

24

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montpellier,
Le 12 avril 2017.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'A' followed by a horizontal line.

Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Steve AMAT

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires				699	- 699
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles				12 261	- 12 261
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations				10 003	- 10 003
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	100		100	100	
Prêts					
Autres immobilisations financières				200	- 200
TOTAL (I)	100		100	23 263	- 23 163
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services				67 758	- 67 758
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	152 184		152 184	180 000	- 27 816
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	405		405	12 222	- 11 817
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 178		5 178	97 121	- 91 943
. Autres	6 686		6 686	72 342	- 65 656
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	89 202		89 202	320 798	- 231 596
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance				238	- 238
TOTAL (II)	253 655		253 655	750 479	- 496 824
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	253 755		253 755	773 742	- 519 987

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE

Commissariat aux Comptes - Audit

KORUS CONSULTANTS



AXIOME

215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Page 1

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 520 000)	520 000	520 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	52 000	52 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	100 000	100 000	
Report à nouveau	-520 515	-447 610	- 72 905
Résultat de l'exercice	-100 474	-72 905	- 27 569
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	51 011	151 485	- 100 474
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	123 165	80 317	42 848
TOTAL (II)	123 165	80 317	42 848
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		76 000	- 76 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		76 000	- 76 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	24 648	23 045	1 603
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 580	346 437	- 318 857
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 350	23 301	- 21 951
. Organismes sociaux	295	26 181	- 25 886
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 492	42 211	- 16 719
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	214	4 765	- 4 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	79 578	465 940	- 386 362
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	253 755	773 742	- 519 987

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE

KORUS CONSULTANTS



axiome

 Commissariat aux Comptes - Audit
 215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	108 218	15 000	123 218	1 015 915	- 892 697
Chiffres d'affaires Nets	108 218	15 000	123 218	1 015 915	- 892 697
Production stockée			-264 837	-33 361	- 231 476
Production immobilisée					693,85
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			199 376	149 980	49 396
Autres produits			742	534	208
Total des produits d'exploitation (I)			58 499	1 133 068	-1 074 569
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			86 864	465 291	- 378 427
Impôts, taxes et versements assimilés			4 847	10 689	- 5 842
Salaires et traitements			43 118	320 715	- 277 597
Charges sociales			13 675	99 298	- 85 623
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 307	2 922	385
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				302 079	- 302 079
Dotations aux provisions pour risques et charges					-100
Autres charges			615	295	320
Total des charges d'exploitation (II)			152 426	1 201 289	-1 048 863
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-93 927	-68 221	- 25 706
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			374	627	- 253
Produits des autres valeurs mobilières et créances					-40,35
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges			105 000		105 000
Différences positives de change					N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			105 374	627	104 747
Dotations financières aux amortissements et provisions					N/S
Intérêts et charges assimilées			104 670	83	104 587
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			104 670	83	104 587
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			704	544	160
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)			-93 223	-67 677	- 25 546

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 603	10 000	10 603	106,03
Reprises sur provisions et transferts de charges	76 000		76 000	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	96 603	10 000	86 603	866,03
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	83 051		83 051	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 803	10 000	10 803	108,03
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	103 854	10 000	93 854	938,54
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 251	-	- 7 251	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		5 228	- 5 228	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	260 476	1 143 696	- 883 220	-77,23
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	360 950	1 216 600	- 855 650	-70,33
RESULTAT NET	-100 474	-72 905	- 27 569	37,81
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE


 Commissariat aux Comptes - Audit
 215, rue Samuel Morse, Le Triade 3

KORUS CONSULTANTS axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 253 754,53 E.

Le résultat net comptable est une perte de 100 473,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/04/2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE

KORUS CONSULTANTS



Commissariat aux Comptes - Audit

215, rue Samuel Morse, Le Tilleul 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a intégré au 01/01/2010 le groupe fiscal constitué autour de la société mère Vol-V. Cette convention prévoit que chaque Société Intégrée verse à la Société Intégrante, au titre de sa contribution à l'impôt, une somme égale à l'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

En cas de déficit, la Société Intégrée concernée reçoit à titre définitif de la Société Intégrante une subvention d'un montant égal à l'économie d'impôt réalisée par le groupe.

Dans le cadre de cette convention, la société Vol-V Solar a fait bénéficier le groupe d'une subvention relative à l'impôt d'un montant de 0 €.

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant pour lequel la société est solidaire : 0 €

Ecart entre le montant comptabilisé et le montant qui aurait été supporté en cas d'absence d'intégration fiscale : 0 €

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 1089 Euros

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 100 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 453	946	6 400	
Immobilisations corporelles	35 243		35 243	
Immobilisations financières	10 303		10 202	100
TOTAL	51 000	946	51 845	100

Amortissements et provisions d'actif = 0 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 754	501	5 255	
Immobilisations corporelles	22 982	2 806	25 788	
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	27 736	3 307	31 043	

Etat des créances = 164 453 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	164 453	164 453	
TOTAL	164 453	164 453	

Provisions pour dépréciation = 0 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	197 079		197 079		
Comptes de tiers	105 000		105 000		
Comptes financiers					
TOTAL	302 079		302 079		

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 597 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 597
Disponibilités	
TOTAL	5 597

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit

KORUS CONSULTANTS

215, rue Samuel Morel, Le Triade 3

34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. 04 09 54 24 60 - Fax : 04 00 54 24 61

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 520 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	520000	1,00	520 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	520000	1,00	520 000

Provisions = 76 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	76 000		760 000		76 000
TOTAL	76 000		760 000		76 000

Etat des dettes = 79 578 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	24 648	24 648		
Fournisseurs	27 580	11 712		
Dettes fiscales & sociales	27 350	27 350		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	79 578	63 710		

Charges à payer par postes du bilan = 7 588 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 916
Dettes fiscales & sociales	1 672
Autres dettes	
TOTAL	7 588

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 123 218 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	116 407	94,47 %
Produits des activités annexes	6 811	5,53 %
TOTAL	123 218	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 597 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits à recevoir(448700)	5 597
TOTAL	5 597

Charges à payer = 7 588 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	5 916
TOTAL	5 916

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prime interressement(428400)	1 350
Org.soc. autres charges à payer(438600)	108
Taxe d apprentissage(448620)	214
TOTAL	1 672

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3

KORUS CONSULTANTS

axiome

34965 MONTPELLIER Page 2

Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

VOL-V SOLAR

S.A.S au capital de 520 000,00 Euros
Siège social : 1350 AV ALBERT EINSTEIN
PAT BAT 2
34000 MONTPELLIER
R.C.S : B 501 382 576

**Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2016**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 123 218 Euros contre 1 015 915 Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 152 426 Euros pour l'exercice, contre 1 201 289 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 86 864 Euros au 31/12/2016 contre 465 291 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 4 847 Euros au 31/12/2016 contre 10 689 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 43 118 Euros au 31/12/2016 contre 320 715 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 13 675 Euros au 31/12/2016 et 99 298 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 3 307 Euros au 31/12/2016 contre 305 001 Euros pour l'exercice précédent.

Utilisation du crédit Impôt Compétitivité Emploi 2015

Le CICE 2015 a été utilisé pour financer l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment la consolidation des fonds propres. Il n'a pas été utilisé pour augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 704 Euros, contre 544 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel, s'établit à - 7251 Euros au 31/12/2016, contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de -100 474 Euros contre -72 905 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

VOL-V SOLAR

S.A.S au capital de 520 000,00 Euros
Siège social : 1350 AV ALBERT EINSTEIN
PAT BAT 2
34000 MONTPELLIER
R.C.S : B 501 382 576

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/04/2017

Le 28/04/2017, à 10 H 30,

Les actionnaires de la société **VOL-V SOLAR**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de son Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Cédric de Saint-Jouan, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus que le quorum de la moitié requis par les statuts et qu'en conséquence, l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal ;
- les statuts de la société ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport du Commissaire aux Comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'actionnaire, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport. Puis il fait donner lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.



EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société en 2017, cesse toutes démarches liées au développement de projets solaires.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation, prises de contrôle ou perte de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a cédé, au cours de l'exercice écoulé, l'ensemble de ces participations en 2016 :

- 33% du capital de TRITEC
- 100% du capital de GAMMA SOL
- 100% du capital de SIGMA SOL

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne dispose d'aucune filiale.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 100 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 0 Euros, soit un montant net de 100 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 23 263 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 67 758 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 253 655 Euros, contre 682 721 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 51 011 Euros, contre 151 485 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 79 578 Euros contre 465 940 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 58 499 Euros au 31/12/2016, contre 1 133 068 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à -93 927 Euros, contre -68 221 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2016 fait ressortir une perte de -100 474 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour un montant de -100 474 Euros. Il passera ainsi de - 520 515 Euros, à la somme de - 620 989 Euros après affectation

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Du fait des résultats cumulés, les capitaux propres de la société demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Cette lecture terminée, il met aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître une perte de -100 474 Euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 faisant ressortir une perte de -100 474 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -100 474 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour un montant de -100 474 Euros

Il passera ainsi de - 520 515 Euros, à la somme de - 620 989 Euros après affectation.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du président sur les dépenses non déductibles fiscalement prend acte des dépenses engagées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

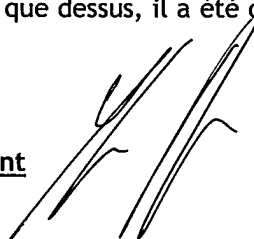
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le président



RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons que l'entreprise n'a distribué aucun dividende au cours des 3 derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DELAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D.441-4 du Code de Commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition au 31 Décembre 2016 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Situation exercice 2016 :

Échéances (J = date de clôture) Montants en €	Dettes échues à la clôture	Échéances à J+15	Échéances entre J+16 et J+30	Échéances entre J+31 et J+45	Échéances entre J+46 et J+60	Échéances au-delà de J+60	Hors échéances	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 et 403)	19 536	-	1 722	-	-	-	-	21 258
Fournisseurs immobilisations (404 et 405)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total à payer	-	-	1 722	-	-	-	-	21 258
Factures non parvenues	-	-	-	-	-	-	5 916	5 916
Factures non parvenues sur immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (RG)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	19 536	-	1 722	-	-	-	5 916	27 174

Situation exercice 2015 :

Échéances (J = date de clôture) Montants en €	Dettes échues à la clôture	Échéances à J+15	Échéances entre J+16 et J+30	Échéances entre J+31 et J+45	Échéances entre J+46 et J+60	Échéances au-delà de J+60	Hors échéances	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 et 403)	3 985	-	79 698	-	-	-	-	83 683
Fournisseurs immobilisations (404 et 405)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total à payer	3 985	-	79 698	-	-	-	-	83 683
Factures non parvenues	-	-	-	-	-	-	262 754	262 754
Factures non parvenues sur immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (RG)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 985	-	79 698	-	-	-	262 754	346 437

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à MONTPELLIER
Le 01 Avril 2017

Le Président

